

## Autorisation de revente dérogatoire - Pass'Portes du Soleil MTB 2023

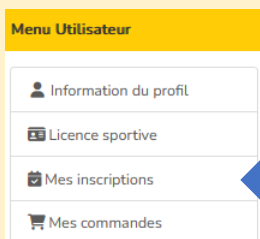
Vous ne pouvez malheureusement plus participer à la Pass'Portes du Soleil MTB 2023 et souhaitez échanger ou revendre votre place. Les organisateurs de l'événement autorisent la revente de places, sous certaines conditions, afin de faciliter l'organisation de chacun.

Voici la procédure à suivre :

### 1. Trouvez un acheteur.

Nous vous conseillons de céder votre place à une personne que vous connaissez. Si toutefois vous n'avez trouvé aucun preneur dans votre entourage, vous pouvez passer par le groupe Facebook de la Pass'Portes. Pour poster une publication, il faut être membre du groupe "Groupe-Pass'Portes du Soleil MTB". Seules les publications de revente de place sont validées par l'administrateur. Les demandes d'achat de place ne seront pas publiées.

### 2. Connectez-vous à votre espace Sports'N Connect.



Cliquez sur "Mes inscriptions" dans la colonne de gauche.

Sur l'inscription que vous souhaitez échanger, cliquer sur le bouton "Modifier".



Entrez les coordonnées de l'acheteur, ainsi que son contact d'urgence, puis cliquez sur

Modifier

### 3. Complétez le formulaire ci-joint et envoyez-le par mail à l'acheteur ainsi que l'organisateur : [inscription@portesdusoleil.com](mailto:inscription@portesdusoleil.com).

#### Conditions :

- **Tarif** : Les détenteurs d'une place pour l'édition 2023 de l'événement pourront la revendre à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel. **En aucun cas, le prix de revente ne pourra être supérieur à sa valeur initiale.**
- **Responsabilité** : Les organisateurs rappellent que ce type de transaction doit rester occasionnel. Ils ne se portent pas garant de la transaction financière et ne pourront être tenus pour responsables en cas de litige.
- **Formulaire** : Le formulaire ci-dessous doit être **complété par le détenteur initial de l'inscription**. Dans le cas où il posséderait plusieurs inscriptions, il devra compléter autant d'autorisation que d'inscriptions vendues.
- **Revente** : Une place ne peut être revendue qu'une seule fois.  
La place est revendue en l'état. En aucun cas, les éléments suivants ne pourront être modifiés : choix initial de la randonnée, station de départ, options souscrites.
- **Validité** : Ces changements doivent rester à titre exceptionnel et sont sous réserve d'acceptation de l'organisation. Ils pourront s'effectuer uniquement si l'organisation est prévenue avant le 04 juin 2023.

## Autorisation de revente dérogatoire - Pass'Portes du Soleil MTB 2023

Je soussigné(e),

Mme/M. ....

certifie que je dispose d'une place au nom de Mme/M. .... pour la Pass'Portes du Soleil MTB qui se déroulera les 23, 24 et 25 juin 2023 sur le domaine des Portes du Soleil.

Randonnée :

- Pass'Portes du Soleil MTB
- ePass'Portes Bosch ePowered
- Pass'Portes du Soleil Gravel

Au départ de (mentionner la station) .....

Le (mentionner le jour) .....

N° d'inscription (5 chiffres) .....

et que je la vends à un prix égal ou inférieur\* à :

Mme/M. ....

Fait à .....

Le .....

Signature :

*\* L'inscription à la Pass'Portes du Soleil MTB 2023 est au tarif de 64€ + 3€ de frais de gestion. Il est possible que des options aient été ajoutées par le détenteur initial en complément ; elles seront vendues avec l'inscription à un prix égal ou inférieur à celui payé au moment de l'achat sur le site d'inscription officiel.*